

Votre nouveau conseil municipal

© Studio Géhin



La liste Union pour Viroflay, conduite par Olivier Lebrun a été élue avec 60,5 % des voix dès le premier tour, samedi 23 mars. Le conseil municipal de cette nouvelle mandature s'est ensuite réuni samedi 29 mars pour élire Olivier Lebrun en tant que maire pour un mandat de six ans.



Dimanche 23 mars, 6 823 Viroflaysiens, sur 11 629 inscrits, se sont rendus aux urnes pour les élections municipales et communautaires, soit un taux de participation de 58,67 %. 241 bulletins étaient blancs ou nuls (2,07 %). La liste Union pour Viroflay, menée par Olivier Lebrun, a été élue au premier tour avec 3 982 voix (60,5 %). Celle de Solidaires à Viroflay, menée par Julien Bouffartigue, a obtenu 1 419 voix (21,56 %) et celle d'Ensemble pour Viroflay, menée par Jérôme Coquerel, a obtenu 1 181 voix (17,94 %).

Quatre questions à Olivier Lebrun, maire de Viroflay

Quels ont été les temps marquants du dernier mandat ?

Il y a eu plusieurs temps marquants. En tout début de mandat, la mise en service de la nouvelle bibliothèque et de l'auditorium a conforté les élus dans leur choix. Ce lieu était attendu par les Viroflaysiens et cela a été une vraie joie de les voir s'approprier aussi rapidement ces équipements, en en faisant plus qu'un lieu de culture, un lieu de vie.

Ensuite, ces six années ont notamment été marquées par un important travail de réflexion sur l'évolution de Viroflay dans les prochaines décennies. L'élaboration et l'adoption du Plan local d'urbanisme (PLU) a mobilisé les services, les élus, mais aussi les habitants lors de réunions publiques, afin de dessiner Viroflay dans les dix, quinze ans à venir. Un PLU est très contraignant

à réaliser, la Ville n'est pas la seule décisionnaire. Il a fallu trouver un équilibre, protéger Viroflay d'une évolution trop brusque, préserver une ambiance, un état d'esprit.

Avez-vous constaté une évolution dans la fonction de maire et d'élus au cours de ces dernières années ?

Il y a eu beaucoup d'évolutions législatives qui font que le maire se transforme bien souvent en juriste. Les élus doivent aussi de plus en plus souvent être des techniciens pour comprendre parfaitement ce qui se passe sur le territoire. Concernant le tramway, par exemple, pour mieux rassurer les habitants et demander des garanties complémentaires au maître d'œuvre, il a fallu comprendre l'organisation, le fonctionnement du chantier pour bien cerner ses répercussions sur la vie quotidienne.

Quels sont les grands projets de cette nouvelle mandature ?

Deux axes se dessinent : la qualité de ville - et de son aménagement - et la qualité de service. La ville doit évoluer, il est nécessaire de l'aménager en portant une attention spécifique aux quartiers, notamment aux quartiers commerçants. Pour la place de Verdun, autour de la gare Chaville-Vélizy, une étude, inscrite au budget 2014, a été lancée pour permettre de la requalifier et de conforter les commerces et le marché qui s'y tient trois fois par semaine. Très prochainement, un kiosque de presse ouvrira ses portes et à moyen terme, d'ici deux ans, nous prévoyons le réaménagement de cette place, voire du square, tout en conservant une capacité de stationnement suffisante. La question du réaménagement mérite d'être posée pour le quartier du village et le carrefour Corby-Leclerc pour lesquels il est indispensable de relancer le dynamisme commercial. Il faut aussi poursuivre la production d'une offre de logements variée qui permette aux Viroflaysiens et à leurs enfants de rester le plus longtemps possible à Viroflay. Il est nécessaire de poursuivre une poli-

tique équilibrée en construisant des logements sociaux et des logements intermédiaires en accession.

Et pour la qualité de service ?

Nous devons continuer à offrir un cadre privilégié pour les familles en continuant à mettre l'accent sur l'accueil de la petite enfance et sur la qualité des équipements scolaires et périscolaires. L'aménagement des rythmes scolaires pose la question de l'accueil de nos enfants lorsque leurs parents ne peuvent pas les prendre à la sortie de l'école. Nous devons donc continuer à proposer un accueil professionnel sécurisé et de qualité, tout en tenant compte d'un nombre d'enfants plus important qu'avant la réforme. Même si cette réforme n'est pas de notre fait, nous devons faire en sorte qu'elle soit réussie et que les enfants puissent en tirer profit. Les semaines qui arrivent seront décisives. Nous ferons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider à organiser la rentrée 2014.

Je compte aussi sur les Viroflaysiens pour accompagner les services municipaux. Pour cela, le tissu associatif est fondamental. Il permet de créer du lien entre les habitants. Mais les associations ont besoin d'adhérents et surtout de bénévoles. Nous devons œuvrer par tous les moyens possibles à la revalorisation du bénévolat.

Dans quel contexte financier ce mandat va-t-il se dérouler ?

Aujourd'hui, la ville est déjà très contrainte dans son budget par des dépenses obligatoires supplémentaires et la diminution des dotations versées par l'Etat. Nous devons pour les années à venir mettre en place un plan d'économies. Afin de préserver les investissements, c'est sur le budget de fonctionnement que nos efforts devront porter, si nous ne voulons pas que les impôts locaux augmentent. Le moment venu, il sera fait appel à la responsabilité de chacun pour valider les bons arbitrages. Les habitants seront sollicités d'une manière ou d'une autre pour faire des propositions. ●

Bio express

Olivier Lebrun, né en 1963, habite Viroflay depuis 1970. Marié, père de trois enfants, il est expert-comptable et commissaire aux comptes associé dans un cabinet de Paris où il exerce son métier à temps partiel. Investi dans la vie associative de sa ville, notamment auprès des jeunes, il est élu conseiller municipal en 1995. En 2001, il est simultanément élu maire adjoint de Viroflay, chargé des Affaires sociales, et conseiller général des Yvelines pour le canton de Viroflay. En 2005, il succède en tant que maire à Gérard Martin, puis, en 2008, il est réélu maire au premier tour. Cette même année il est également réélu au premier tour en tant que conseiller général des Yvelines. Réélu maire au premier tour en mars 2014, Olivier Lebrun assure également les fonctions de vice-président de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, en charge des affaires générales et du personnel.

Le saviez-vous ?

En 1790, Simon Germain devient le premier maire élu de Viroflay

Jusqu'à la Révolution, l'administration municipale était sous le contrôle de l'intendant général. A partir de 1789, les maires sont élus au suffrage direct pour deux ans et rééligibles par les citoyens actifs de la commune, c'est-à-dire des contribuables payant une contribution au moins égale à trois journées de travail dans la commune. Les personnes éligibles, quant à elles, sont celles qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

Le registre de délibération de 1790 révèle le nom du premier maire de Viroflay : « Monsieur Simon Germain, élu au premier scrutin et à la pluralité absolue des suffrages, est proclamé Maire le dimanche 24 janvier 1790 ». Olivier Lebrun est aujourd'hui le 28^e maire élu de Viroflay.

Et aussi

Les principales délibérations du conseil municipal du 7 mars

Aménagement de la ville et cadre de vie : décision d'accorder une subvention pour surcharge foncière à l'office public Versailles Habitat en faveur de la réalisation de 17 logements locatifs sociaux dans le futur programme de 57 logements sur l'îlot Hardouin - La Côte, en face de la bibliothèque.

Autorisation de signature de conventions avec le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France en vue de l'enfouissement des lignes aériennes de la rue du Louvre (entre la rue Fronval et la rue Faidherbe) ainsi que pour la rue Joseph Chaleil (entre la place Chaleil et Versailles).

Sport : approbation du nouveau règlement intérieur du centre sportif Gaillon.

Culture : demande de subvention au conseil général des Yvelines afin de contribuer au budget de fonctionnement de la bibliothèque.